Communiqué de l'ALLIANCE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ADHERANT AUX ACCORDS DE MAPUTO ET DE L'ACTE ADDITIONNEL D'ADDIS ABEBA

Nous, Alliance des organisations de la Société Civile, signataires et soutenant la mise en œuvre pleine et entière des Accords et de la Charte de Maputo ainsi que l'Acte additionnel d'Addis Abeba, réunis le 09 décembre 2009 à Antananarivo, faisons la **déclaration commune** suivante, à l'adresse de la population malgache des 22 Régions, de la société économique, de la société politique, de la société civile malgache, de la société civile mondiale, de la communauté internationale et plus particulièrement des décideurs du pays,

Nous référant à :

1. La *Déclaration universelle des droits de l'Homme,* au paragraphe 3 du Préambule et aux articles 9, 13 et 19 ;
2. La *Charte des valeurs de Maputo* signée par les quatre mouvances;
3. Aux principes de la solution consensuelle, inclusive et sans l'usage de la force préconisées par les organisations de la société civile au sein de l'Alliance, considérée comme la seule issue pour sortir la Nation malgache de la crise et pour instaurer, de manière durable, les valeurs et les bases d'une République démocratique à Madagascar ;

Soulignons qu'à la veille de la célébration de la 61ème journée internationale de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, les délégations des trois mouvances **sont victimes d'une interdiction d'entrée sur le territoire malgache** et sont obligées de demeurer à Maputo et qu'un membre de la famille d'un délégué à Maputo aurait été arrêté ;

Rappelons que la liberté de circulation est un droit inaliénable pour tous les citoyens et que nul ne peut être arbitrairement condamné à ne pas jouir de ce droit (Art. 9 et 13) ;

Rappelons que « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions…(Art. 19) ;

Considérons que cette interdiction de circulation dont sont victimes les délégations constitue un abus de pouvoir qui ne peut être toléré dans un Etat de Droit ;

En conséquence, nous demandons aux différentes autorités d'assumer leurs responsabilités, en respectant le droit de tous les citoyens de Madagascar et en levant toute sanction arbitraire.

Nous exhortons de nouveau toutes les parties concernées à mettre au dessus de toute autre considération l'intérêt supérieur du pays et des Malgaches et d'arriver ainsi à mettre en place de manière consensuelle et inclusive le gouvernement d'Union nationale, seule sortie de crise pacifique possible à quelques jours de l'application des différentes sanctions dont la population sera la première et seule victime (AGOA, Union Européenne...),

Nous exhortons la communauté internationale à poursuivre ses efforts pour le respect des droits de l'Homme à Madagascar et pour le soutien de la mise en œuvre des Accords de Maputo et de l'Acte additionnel d'Addis Abeba

Nous appelons la société civile mondiale à soutenir le combat du peuple malgache pour sortir de la grave crise actuelle et les efforts de la société civile malgache dans ce sens.

En signe de protestation, face aux Droits de l'Homme bafoués, l'Alliance des OSC adhérant aux Accords et à la Charte de Maputo ainsi qu'à l'Acte additionnel d'Addis Abeba, boycottera ce jeudi 10 Décembre 2009, toute célébration de la Journée des Droits de l'Homme organisée par le Ministère de la Justice.

Signes de protestation de l'Alliance au Panorama lors de la journée des droits de l'homme

